200 200 200 200 pus

## Département du Doubs

## N° 13/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 17 janvier 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 2 février 2018,

### Objet de la délibération :

Espace Beauquier : convention d'occupation

#### Nombre de membres

- En exercice: 97

- Présents titulaires : 66

- Absents:

Dont suppléés : 2Dont représentés : 11

Excusés: 6Non excusés: 12

- Votants: 79

#### Résultat du vote

Pour: 79Contre: 0Abstention: 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180125-13-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2018

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

### SÉANCE DU 25 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le vingt-cinq janvier,

**Procuration** 

Absent(e)s

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Chay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de janvier

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Mme Muller Valérie à Mme Beaune Catherine, M. Bole Léon à M. Prost Jean-Paul, M. Debray Michel à M. Cretin Emmanuel, Mme Leblanc-Vichard Françoise à M. Demesmay Maurice, Mme Breuillot Laurence à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M.

Lievremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Longeot jean-François à Mme Magneron Monique, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, M. Bole Joel à M. Marguet

Vincent

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole

Olivier

Excusé(e) Mmes Fietier Danièle & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Chopard Félix, Nicolet

Jean-Paul, Maugain Romuald & Danguy Alain,

Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse, Ragot Maryvonne & Boucon Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Petetin Yves, Simon Gilles & Quété

Gérard

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Philippe Bardey, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

70000

 Vu la convention établie pour 3 ans d'avril 2015 à avril 2018 entre l'ex. CCALL et Mme Annie Antoine pour la mise à disposition de locaux de vente de 31.2 m² et de rangement de 6.4 m² sur le site de l'espace Beauquier, situé à la Source du Lison,

Considérant la demande écrite de Mme Annie Antoine de renouveler cette convention après une réunion de bilan de la saison touristique 2017,

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- ⇒ Autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré en séance, le 25.01.18 Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Communauté de Communa

Loue Lison
7, rue Edouard Baside
25290 ORMANS

